



**UNE NOUVELLE
ÉQUIPE**

LES DOSSIERS

**TRAVAUX
FRELONS ASIATIQUES
ENGAGEMENT ET BENEVOLAT**

FESTIVITÉ

**RETOUR SUR LE
SAMSAM FESTIVAL**

La Lettre

de Féricy

Juin 2026 N°1



Publication

IMPRESSION

MAIRIE DE FÉRICY

DIRECTEUR DE PUBLICATION

JEAN-LUC GERMAIN

RÉDACTION

**D. BREUILLE, M. BOURGES,
E. ROUSSET, Y HAMÉON,
F. PASSERIEUX, JEFF, A.
PARISOT**

CRÉATION GRAPHIQUE

MAIRIE DE FÉRICY

PHOTOGRAPHIE

**M. BOURGES, E. ROUSSET,
C. ROCHER, H. DESPOTS,
E. LEGAND, FFR77, JEFF**

DISTRIBUTION

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

MAIRIE DE FERICY

1 route de Barbeau
77133 Féricy

01. 64. 23. 85. 26

Secrétariat : mairie.fericyc@wanadoo.fr
Communication : communication@fericy.fr

WWW.FERICY.FR





ÉDITO 04

Le mot du Maire

Vos élus

LES ACTUALITÉS 07

Travaux

Les aides à l'énergie

VIE DE VILLAGE 11

Mots de l'école

Souvenirs, souvenirs ...

DOSSIERS 14

Les frelons asiatiques

Engagement et bénévolat

FESTIVITÉ 17

Le SAMSAM Festival

RETOUR EN IMAGES 20

AGENDA 24

On sort !



ÉDITO

Chers Fériciennes, chers Fériciens,

C'est avec une émotion toute particulière que je vous écris aujourd'hui pour cette première lettre de notre nouveau mandat. Votre confiance, que vous avez à nouveau accordée à notre équipe, me touche profondément. Merci, du fond du cœur, pour ce soutien qui me permet de continuer à servir notre belle commune, non seulement en tant que maire de Féricy, mais aussi en tant que vice-président à la transition énergétique au sein de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux, et membre du comité syndical du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM).

Ce mandat, c'est le vôtre autant que le nôtre, et nous en mesurons la portée. Vous croyez en nous, et nous ne vous décevrons pas.

Notre nouvelle équipe municipale est riche de talents, d'idées et, surtout, d'une envie commune : celle de faire de Féricy un village où il fait encore mieux vivre. Mes nouvelles responsabilités au niveau intercommunal et départemental renforcent notre capacité à agir pour vous. Que ce soit à travers la transition énergétique, qui nous permettra de réduire notre empreinte carbone tout en maîtrisant nos coûts, ou via le SDESM, où je veillerai à ce que Féricy bénéficie des meilleures solutions en matière d'énergie, d'éclairage public et de développement durable.

Nous sommes là pour vous écouter, pour échanger, et pour agir ensemble. N'hésitez pas à nous solliciter, à nous faire part de vos attentes ou de vos inquiétudes. Votre voix compte, et elle guidera nos actions.

Féricy, c'est notre histoire à tous. C'est pourquoi je m'engage, avec toute mon énergie et ma détermination, à :

- Préserver ce qui fait le charme de notre village, tout en l'adaptant aux besoins de demain.
- Innover pour améliorer votre quotidien, que ce soit en matière de services, de sécurité ou de convivialité, notamment grâce aux projets intercommunaux et départementaux que je porterai.
- Rester proche de vous, car une commune, ça se construit avec ses habitants, pas pour eux.

Ce mandat est une nouvelle page à écrire. Nous avons ensemble écrit le premier chapitre lors du précédent mandat, et j'ai hâte de remplir le second avec vous.

Mais d'ores et déjà, nous allons nous retrouver très prochainement lors des manifestations cultes de notre village : brocante, nuit du conte, fête de l'été... Ce sera un vrai plaisir d'échanger autour d'une collation et de quelques friandises.

Merci encore pour votre confiance. Elle m'est indispensable, et je ferai tout pour la mériter, jour après jour.

Bel été à tous,

Avec toute ma gratitude et mon amitié,

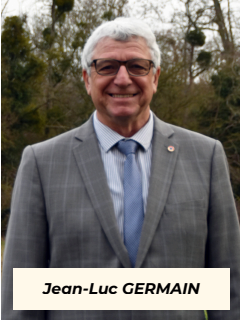
Jean-Luc Germain.
MAIRE DE FÉRICY





VOS ÉLUS

LE MAIRE



Jean-Luc GERMAIN

Vice Président
Communauté de commune
en charge de la Transition Energétique

LES ADJOINTS



Hervé DESPOT
1er Adjoint



Manel BOURGES
2ème Adjoint



Yoann HAMEON
3ème Adjoint



Cécile DJORDJEVIC
4ème Adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Manon MARION AUSTRY



Guillaume DELAFOSSE



Marie-Claire DELSALLE
Vice Présidente
du syndicat intercommunal
de regroupement pédagogique



Emmanuel FERNANDEZ



Catherine ROCHER



Eric GUILLAUME



Elisabeth ROUSSET



Julien LEBRUN



Françoise PASSERIEUX



Thierry GALLET



UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE ET D'EXPÉRIENCE POUR FÉRICY

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars 2026 à Féricy.

À l'issue du premier tour, les électeurs ont renouvelé leur confiance à l'équipe en place, avec une élection acquise sans second tour.

Sur les 523 électeurs inscrits, 268 votants se sont déplacés aux urnes, soit un taux de participation de 51,24 %. L'abstention s'établit à 48,76 %, tandis que le scrutin a compté 12 votes blancs (4,48 %) et 2 votes nuls (0,75 %).

Ces chiffres traduisent une mobilisation comparable aux précédentes élections municipales.

Ce scrutin marque l'ouverture d'une nouvelle mandature placée sous le signe de la continuité. Les habitants ont ainsi confié à l'équipe municipale la responsabilité de conduire les projets de la commune jusqu'en 2032, dans un esprit de proximité et d'engagement local.

Le conseil municipal est composé de 15 membres élus directement par les électeurs.

Il est composé, comme suit :

- 1 maire,
- 4 adjoints au maire,
- 10 conseillers municipaux.

Le maire a délégué des domaines spécifiques à ses adjoints (finances, urbanisme, culture, action sociale, etc.) ainsi qu'aux conseillers municipaux.

Pour ce mandat, le Maire est élu vice-président de la communauté de commune Brie des Rivières et Châteaux, au sein du Conseil Communautaire.

Cette équipe est prête à travailler ensemble pour servir les intérêts de la commune et répondre aux attentes de ses habitants.

Pour info :

Le conseil municipal se déroule tous les 3èmes Jeudis de chaque mois à 20h. Les séances sont ouvertes au public.

Les décisions du conseil municipal peuvent être consultées sur les panneaux d'affichage dédiés ou sur le site de la commune : <https://fericy.fr/compte-rendus>

Contactez vos élus

mairie.fericy@wanadoo.fr

Retrouver les décisions du conseil municipal

<https://fericy.fr/compte-rendus/>

LES ACTUALITÉS



À Féricy, plusieurs projets structurants sont actuellement en cours ou en préparation. Ils témoignent d'une volonté forte de la municipalité de préserver le cadre de vie, tout en modernisant les équipements et les infrastructures au bénéfice de tous les habitants.

Lieu central de la vie locale, la salle des fêtes Pierre Le Guen joue un rôle essentiel dans l'accueil des événements associatifs, culturels et familiaux. Aujourd'hui, la commune porte un projet d'agrandissement et d'amélioration de cet équipement.

Avec une capacité actuelle d'environ 120 personnes, cet espace constitue déjà un point de rassemblement important pour les habitants.

L'extension en cours vise à :

- améliorer les conditions d'accueil du public,
- adapter les espaces aux besoins actuels (réunions, manifestations, animations),
- renforcer l'attractivité du village pour les événements locaux.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique globale d'animation du territoire, en soutenant les initiatives associatives et la convivialité qui font la richesse de Féricy.

Pendant les travaux, les événements et les animations seront délocalisés sur la salle de La Source lorsque la nature de l'activité le permettra.

LES TRAVAUX

La commune et le Département ont engagé plusieurs interventions de voirie afin de garantir la sécurité et le confort des usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

Parmi les opérations récentes et en cours :

- réfection partielle des voies communales (rebouchage des dégradations),
- travaux de goudronnage sur certains axes structurants, notamment entre Féricy et Machault, avec mise en place de déviations pendant la durée des chantiers (Travaux effectués par le Département)

Par ailleurs, des travaux d'infrastructures hydrauliques ont été engagés par la Communauté de Communes, notamment :

- extension du réseau d'évacuation des eaux pluviales, en particulier rue de Ferland, afin de mieux gérer les épisodes de pluie et prévenir les désordres sur la voirie,
- travaux de réhabilitation du château d'eau.



RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU : UN CHANTIER IMPORTANT



Dans le cadre de sa compétence «eau potable», la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) a engagé un chantier d'envergure sur la commune de Féricy : la réhabilitation du réservoir d'eau potable. Ces travaux, indispensables au bon fonctionnement du réseau, visent à garantir un service durable et sécurisé pour l'ensemble des habitants.

Des travaux pour moderniser les équipements

L'intervention prévoit plusieurs opérations essentielles :

- la réhabilitation de la structure du réservoir,
- l'amélioration de son étanchéité, intérieure comme extérieure,
- la reprise complète des canalisations internes,
- la mise aux normes des accès afin de renforcer la sécurité.

Ce chantier a démarré le 4 mai 2026 pour une durée estimée à environ cinq mois, et est réalisé par le groupement d'entreprises TEOS et I2E. Afin de permettre le déroulement des travaux, la cuve principale sera vidangée et mise hors service entre mai et juillet.

Durant cette période, tout est mis en œuvre pour garantir la continuité de distribution de l'eau potable. Le délégataire du service, Veolia Eau, assure l'alimentation de la commune grâce à un dispositif provisoire comprenant :

- une bâche de stockage de 200 m³,
- un système de surpression équipé de trois pompes,
- une installation implantée à proximité du réservoir.

Ce dispositif permet également de maintenir la défense incendie, enjeu essentiel pour la sécurité de tous.

Des nuisances limitées et accompagnées

Comme tout chantier de cette ampleur, ces travaux peuvent occasionner ponctuellement des perturbations, notamment lors de certaines phases techniques (mise en place d'échafaudages, circulation d'engins...).

Les entreprises mobilisées s'attachent à réduire au maximum les nuisances et à informer en amont les habitants des éventuelles contraintes de circulation ou de stationnement.

Le service eau et assainissement de la communauté de communes reste à disposition pour répondre aux questions des administrés par mail à : sea@ccbrc.fr ou par téléphone au 01. 60. 66. 64. 00.



LES AIDES À L'ÉNERGIE 2026

Face à l'évolution des prix de l'énergie, l'État met à disposition plusieurs dispositifs d'aide en 2026 pour accompagner les ménages dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques et la rénovation de leur logement.

1. Chèque énergie

Montant : 48 € à 277 €/an selon revenus

Versement : Automatique au printemps 2026 (à partir d'avril 2026)

Validité : Jusqu'au 31 mars 2027

⚠ **Nouveauté depuis 2024** : Ne finance plus les travaux de rénovation (factures uniquement).

2. Aides à la rénovation énergétique

MaPrimeRénov' - Parcours par geste

- Jusqu'à 5 000 € pour une pompe à chaleur
- Montant selon revenus (3 catégories : bleu, jaune, violet)
- Suppression des aides pour les chaudières biomasse et l'isolation des murs (par l'intérieur et par l'extérieur)

MaPrimeRénov' - Parcours Accompagné (rénovation d'ampleur)

- Jusqu'à 80 % du montant des travaux pour les ménages très modestes avec une limite de 32 000€ pour ces ménages
- Gain minimum de 2 classes au DPE requis entre autres (logements E, F, G.)
- Accompagnement MAR + conseiller France Rénov'
- Ouvert à tous les ménages, quelle que soit la tranche de revenus (le taux d'aide varie selon les revenus). Les délais restent cependant très longs.

⚠ **Nouveauté 2026** : Un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' est désormais obligatoire avant tout dépôt de demande pour une rénovation d'ampleur.

Autres aides cumulables

- CEE (Coup de pouce chauffage) : jusqu'à 5 800 € pour une pompe à chaleur - montants variables selon les fournisseurs d'énergie
- Éco-PTZ : jusqu'à 50 000 € sans intérêts (prolongé jusqu'à fin 2027)
- TVA réduite : 5,5 % sur les travaux d'amélioration énergétique

3. Aides pour l'énergie solaire

L'installation de panneaux solaires photovoltaïques bénéficie d'aides spécifiques en 2026.

Prime à l'autoconsommation (TI 2026)

Puissance Prime

≤ 9 kWc 80 €/kWc

≤ 36 kWc 140 €/kWc

≤ 100 kWc 70 €/kWc



4. Se faire accompagner

- **France Rénov'** : 0 808 800 700 (gratuit) | france-renov.gouv.fr - 01. 60. 66. 67. 63. - sure@ccbrc.fr
- **Simulateur d'aides** : <https://mesaides.france-renov.gouv.fr/>

Conseil : Avant tout engagement, demandez plusieurs devis à des professionnels certifiés RGE et vérifiez votre éligibilité aux différentes aides. Ne signez jamais un devis avant d'avoir déposé vos demandes d'aides !

- **LE SERVICE SURE de la Communauté de Communes brie des rivières et châteaux :**

Renseignez-vous pour votre demande auprès de Glenn, conseiller énergie est à votre disposition pour vous délivrer des conseils neutres, objectifs et gratuits.

Il vous accompagnera de manière globale dans la réalisation de votre projet :

- conseils, diagnostic,
- formulation du besoin,
- aide au montage financier et subventions,
- aide à la consultation suivi des performances post travaux
- etc.

Une prise de rendez-vous facilitée

Désormais la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, en partenariat avec Seine-et-Marne environnement, met en place un nouvel outil : RESERVIO, une plateforme de réservation en ligne sur le territoire qui facilitera la prise de rendez-vous avec les conseillers France Rénov'.

SURE
SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

avec **France Rénov'**
Le conseiller maîtrise de l'énergie

Le conseiller maîtrise de l'énergie, mis à disposition par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, délivre des conseils **NEUTRES, OBJECTIFS** et **GRATUITS** sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels

PERMANENCE EN MAIRIE
COUBERT : Lundi après-midi
GUIGNES : Mardi matin
BOMBON : Mardi après-midi
PAMFOU : Jeudi matin
LE CHÂTELET-EN-BRIE (Maison France Services) : Jeudi après-midi

VEZ-RENCOUNTER VOTRE CONSEILLER
01 60 66 67 63
sure@ccbrc.fr
Uniquement sur rendez-vous

Logos partenaires : Région Île de France, République Française, SEINE, adil de Seine-et-Marne, ciaue, Seine-et-Marne, seine&marne 77 LE DÉPARTEMENT, Les certificats d'ÉNERGIE, PAYS DE SEINE-ET-MARNE, FFB, Seine & Marne.

Retrouvez les permanences proposées en mairie sur le territoire, accessibles avec prise d'un RDV préalable :

- **GUIGNES** > Mardi matin
- **BOMBON** > Mardi après-midi
- **COUBERT** > Mercredi après-midi
- **PAMFOU** > Jeudi matin
- **LE CHÂTELET-EN-BRIE** > Jeudi après-midi



VIE DU VILLAGE



MOTS DE L'ÉCOLE

Bonjour à Toutes et Tous,

Voici quelques-uns des évènements qui ont rythmé la vie de notre belle école cette année :

Au mois de janvier, les professeurs d'EPS et italien du collège de Vulaines sont venus présenter leurs matières aux CM2. Après avoir passé des tests de sélection ardu, trois élèves ont été retenus pour intégrer la section sportive en 6ème et trois autres ont demandé la section bilangue.

En février, nous avons fêté le Carnaval. Les enfants avaient la possibilité de venir déguisés à l'école et ont confectionné de jolis masques. Nous avons également réalisé des crêpes avec l'aide de plusieurs parents d'élèves et Claudette Germain que nous remercions pour leur aide précieuse.

Au mois de mars, les trois classes ont été invitées par M. Germain à planter un arbre dans la Domaine, afin de remplacer les trois arbres coupés. Nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique et avons pu en parallèle jouer à un rallye des arbres élaboré et organisé par Jeff. L' infirmière scolaire est intervenue auprès des trois classes pour Apprendre à Porter Secours. Elle leur a fait revoir les numéros d'urgence et les bons gestes à avoir dans certaines situations.



En avril, comme chaque année, les élèves ont pu semer des tomates grâce à la générosité de Jeff. Les enfants sont toujours très fiers et heureux de rapporter leurs pieds de tomate ensuite.

Au mois de mai, toute l'école s'est rendue au château de Vaux-le-Vicomte avec plusieurs parents accompagnateurs. Nous avons visité l'intérieur du château le matin à l'aide d'audioguides et l'après-midi, nous avons découvert l'immense jardin et fait une belle promenade. C'était une belle journée !

L'infirmière scolaire est à nouveau intervenue dans le cadre du parcours santé auprès des trois classes, en évoquant : le soleil et ses méfaits avec les CE1-CE2, les écrans avec les CE2-CM1 et la puberté avec les CM2.

Ces interventions réalisées par une professionnelle de santé sont riches et très bien construites. Il s'agit de la même infirmière que celle du collège que les CM2 retrouvent en 6ème.

Les élèves ont également fait des semis, nettoyé et organisé le jardin pédagogique avec Jeff. Nous tenons à sincèrement remercier notre guide nature pour ses interventions de qualité, ses idées et pour avoir tenu un stand végétal pour l'école lors du vide greniers du village.

En juin, chaque classe partira en balade « découverte du patrimoine local » avec M. Levionnois, Jeff et d'autres Fériciens qui feront découvrir le rôle de certains lieux du village dans le passé. D'autres promenades se feront grâce à l'aide de Féricy Culture et Loisirs que l'école remercie ! Les élèves de CE1-CE2 et CM2 se rendront à la piscine de la Faisanderie à Fontainebleau afin de passer le test d'aisance aquatique.

Comme l'an dernier, les trois classes participeront à la réalisation de décors pour la Nuit du Conte, guidées par les Fériciennes : Hélène, Christine, Emeline, Claudette, Catherine, Annie et Pascale.

Tous les élèves de notre école élémentaire bénéficient des interventions en musique de notre intervenant Fred. Les chants et exercices ont été choisis en lien avec notre thème de l'année : le Patrimoine et l'Ecole et seront présentés aux parents d'élèves au mois de juin grâce à l'AAPEMF. Les élèves continuent de bénéficier des précieuses interventions d'Anne-Marie en bibliothèque et lors des arts visuels et de celles de Mrs Suria en anglais pour les CM1-CM2.

Les enseignantes et élèves remercient tous leurs Intervenants ainsi que les Parents d'Elèves, le personnel du temps périscolaire (Agnès, Yolande, Romain, Noëlle, Maud, Mélanie, Hélène, Isabelle) qui encadrent les enfants pendant les temps de garderie, cantine et bus, qui s'occupent de la propreté des locaux et qui nous apportent de l'aide sur des projets. Nous remercions aussi les Maires de nos deux communes : M. Germain et M. Poteau pour leur soutien, le personnel communal (Chantal, Déborah et Kévin) pour leur aide, et enfin les associations : Féricy Culture et Loisirs et notre association de Parents efficace, investie, dynamique : l'AAPEMF, grâce auxquelles de nombreux projets peuvent se réaliser !

Bonnes vacances à Toutes et Tous !
Bel été !

A. Parisot
(Directrice et enseignante des CM1-CM2)



SOUVENIRS, SOUVENIRS ...



Accrochée dans la salle du conseil municipal, j'ai eu le plaisir de tomber sur une magnifique photo de groupe datant du 22 juin 2003, réunissant de nombreux fériciens. On y retrouve des visages connus, des coupes de cheveux oubliées depuis longtemps, des tee-shirts audacieux...

Cette découverte m'a donné une envie : refaire la "Grande Photo des Fériciens" !
Parce qu'au fond, un village, ce ne sont pas seulement des maisons et des rues. Ce sont surtout des visages, des voisins, des familles, des générations qui se croisent et partagent la vie du village au fil des années !

Afin de faire revivre ce beau moment et de créer un nouveau souvenir pour les générations futures, nous vous donnons donc rendez-vous le **Dimanche 4 octobre** à la fête de la Pomme pour immortaliser notre beau village, cru 2026 !

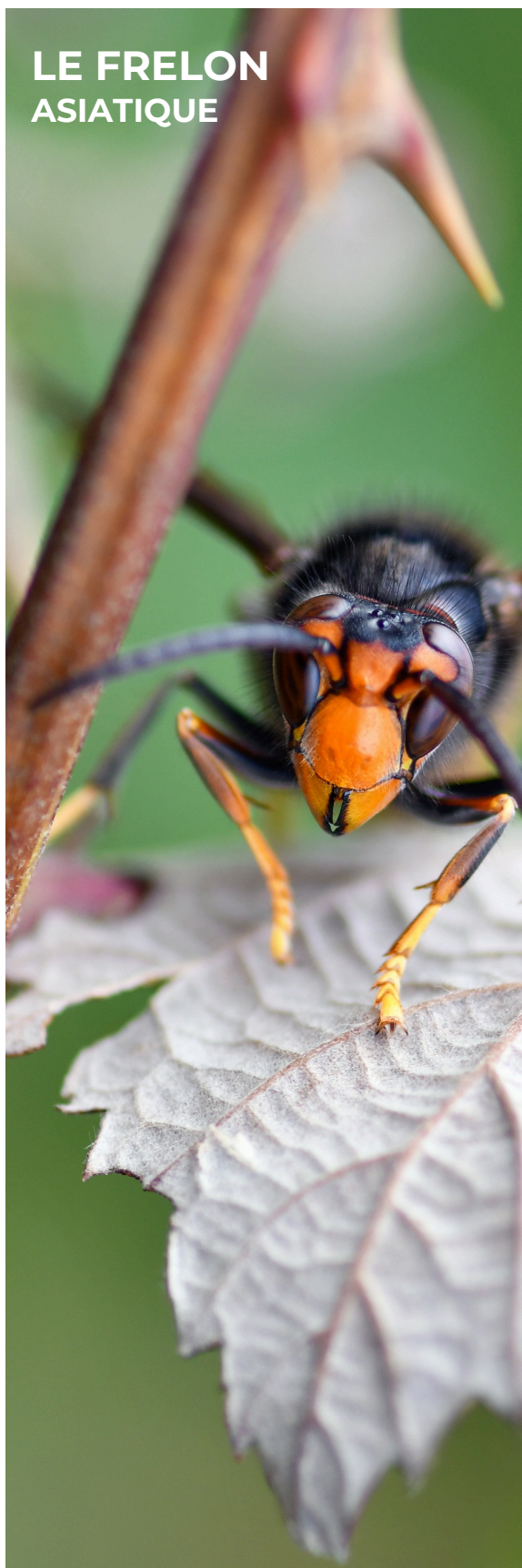
Venez nombreux, en famille ou entre amis, venez comme vous êtes, élégants, chapeautés, en bottes, en tongs, avec les enfants et le ballon, venez créer du souvenir.

À vos agendas !

F. Passerieux,
Conseillère Municipale.



DOSSIERS



LE FRELON ASIATIQUE

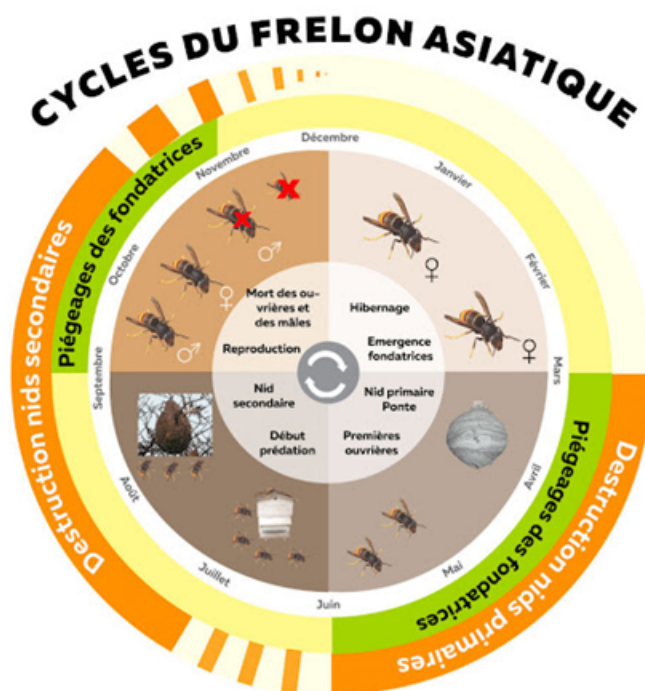
Signature d'une convention pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Depuis la découverte du frelon asiatique «*Vespa velutina nigrithorax*» en France en 2004, cette espèce est parvenue à coloniser tout le pays en deux décennies.

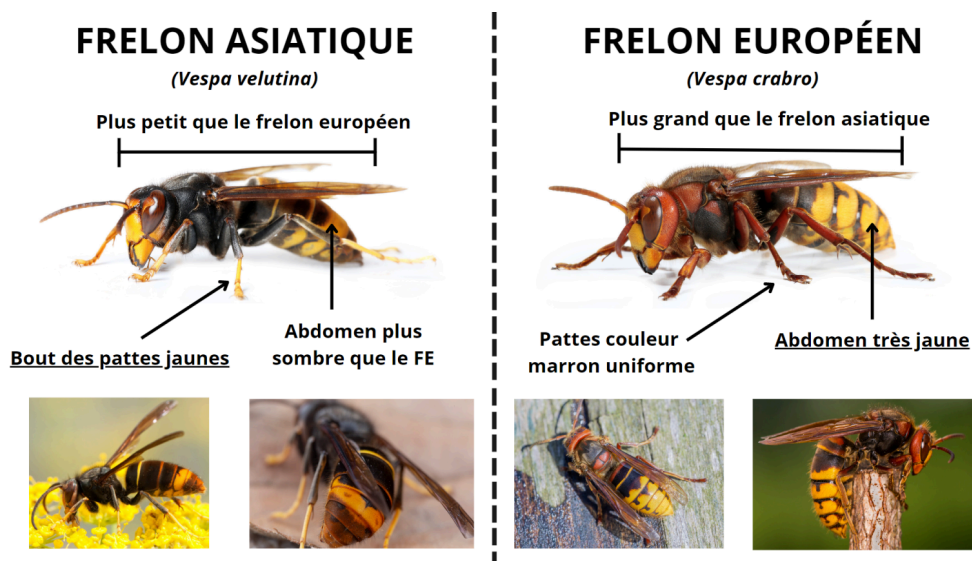
Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, la commune de Féricy a signé une convention avec l'association GDSA77 (Groupement Sanitaire Apicole de Seine-et-Marne) pour prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

Ce partenariat est un enjeu sanitaire et environnemental lié au développement des colonies de frelons asiatiques et du risque pour les habitants.

Ce dispositif vise à organiser la destruction des nids sur la commune et à structurer une réponse coordonnée face à cette espèce invasive.



Éléments d'identification permettent de différencier le frelon asiatique du frelon européen grâce aux éléments d'identification ci-dessous.



Comment vous signaler ?

Vous devez en faire la demande auprès de la Mairie. Vous devez fournir, au moins une photo et une description détaillée. Votre demande sera ensuite transmise auprès de l'association qui se rendra à votre domicile et procédera à la destruction.

Quel est son coût ?

Grâce à cette convention le coût réel d'une intervention est plafonné à 150 €. Le requérant devra s'acquitter auprès de la commune d'une somme forfaitaire de 30 €, le reste étant pris en charge par la commune.

Soyez vigilant !

- Ne pas approcher des nids à moins de 5 m
- Ne pas intervenir vous-même pour la destruction des nids
- Attention, lors de la taille de haies à la présence de nids à portée de main, notamment dans l'espace urbain
- En cas de piqûre attendre au moins une demi heure pour évaluer la situation (ne conduisez pas et surveillez les plus fragiles)

Pour aller plus loin ...

<https://eau.seine-et-marne.fr/fr/actualites/frelon-asiatique-astuces-pour-le-reconnaitre-le-gerer-et-sen-prevenir>

Réglementation :

Espèce inscrite sur l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Pour plus d'informations : legifrance.gouv.fr code de l'environnement : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041875937/>
Pour consulter la documentation : <https://fredon.fr/idf/frelon-asiatique>





Dans un village comme Féricy, l'engagement de chacun fait toute la différence. La richesse de la commune repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la font vivre au quotidien. La dernière exposition dans la salle de la Source, en témoigne !

Qu'il s'agisse d'associations, d'événements, d'initiatives locales ou de moments de convivialité, rien ne se construit seul.

Derrière chaque projet, il y a des habitants qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leurs idées. Nous les remercions régulièrement pour leur engagement.

Le bénévolat est un pilier de la vie de notre village. Il permet de :

- renforcer le lien social entre les habitants,
- favoriser les rencontres entre générations,
- créer des moments de partage et de convivialité,
- participer activement à la vie du village.

S'engager, même ponctuellement, c'est contribuer au bien commun et participer à l'équilibre et à la vitalité de la commune. Chacun peut trouver sa place : Il n'est pas nécessaire de s'impliquer beaucoup pour être utile. Quelques heures, une idée, un coup de main lors d'un événement... chaque contribution compte.

S'engager pour Féricy : faire vivre le village ensemble...

Alors, n'hésitez plus, venez :

- aider lors des fêtes ou animations,
- soutenir les actions associatives,
- vous impliquer dans des démarches citoyennes.

Chacun peut trouver une façon de s'engager qui lui correspond : La bibliothèque, les prochaines festivités, la distribution de la lettre ou encore des initiatives que vous souhaitez proposer ! Participer, c'est aussi entretenir cet esprit de village si précieux : se connaître, s'entraider, partager des moments simples et créer des souvenirs communs.

Comment devenir bénévole ?

Vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune ? Rien de plus simple !

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Participer ponctuellement à l'organisation d'événements (fêtes, animations, manifestations),
- Rejoindre une association locale,
- Proposer votre aide sur des projets communaux,
- Couvrir un événement (reportage photo ou proposition d'article, etc)
- Mettre à disposition vos compétences ou vos idées.

Pour vous engager, il suffit de :

- vous rapprocher de la mairie,
- contacter une association du village,
- ou vous faire connaître lors des événements communaux.



FESTIVITÉ



LE SAMSAM FESTIVAL 2026 à Féricy : Un week-end festif et familial réussi

Un événement culturel au cœur de la commune

Pour cette 5^e édition, le SAMSAM Festival a ouvert un nouveau chapitre de son histoire en s'implantant à Féricy. Ce choix a permis de proposer un site plus vaste et particulièrement adapté à l'accueil du public, tout en préservant l'esprit chaleureux qui fait l'identité de l'événement.

La commune a ainsi bénéficié d'un événement culturel d'envergure, contribuant à son dynamisme et à son attractivité. Une belle opportunité pour valoriser le Domaine de la Salle !

Un festival familial et intergénérationnel

Tout au long du week-end, le SAMSAM Festival a confirmé sa vocation de festival accessible à tous les publics.

De nombreuses familles ont pu profiter des animations proposées :

- ateliers créatifs,
- jeux en plein air, des espaces dédiés aux enfants,
- activités de détente et de bien-être.

L'organisation et les aménagements ont permis d'accueillir petits et grands dans un cadre sécurisé et convivial.





Une programmation musicale riche et ouverte

La programmation musicale a rassemblé un large public autour d'une offre variée mêlant concerts et DJ sets. Fidèle à son identité, le festival a proposé une diversité de styles et d'influences, favorisant la découverte et le partage.

Les festivaliers ont notamment pu apprécier les performances de :

- Habibisly et The Zonkys,
- Setenta et Kiledjian,
- Ireke, Kicca & Oscar.

À cette programmation se sont également ajoutés des talents locaux : des artistes fériciens ont participé à l'événement, à l'image du groupe Trio Nuovo, avec Léo Varnet, Christine et Yoann Haméon, qui ont offert une prestation remarquée et chaleureusement accueillie par le public.

Un lieu de vie et de rencontres

Au-delà des concerts, le SAMSAM Festival a été un véritable espace de vie, offrant de nombreuses possibilités de rencontre et de découverte :

- une offre variée de restauration grâce aux food trucks,
- la présence d'artisans et de créateurs,
- des espaces de convivialité et de détente accessibles à tous : espace ZEN, maquillage, jeux !



Un rendez-vous pour lancer les festivités de Féricy

Pendant trois jours, Féricy s'est transformée en un lieu de rassemblement, réunissant habitants et visiteurs dans une atmosphère festive et bienveillante : un réel temps fort pour notre commune !

Un week-end réussi, marqué par la qualité de l'accueil, la diversité de la programmation et une forte participation du public !

La municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements :

- aux organisateurs du SAMSAM Festival, **Anders Sicre et Thomas Michaut**, pour la qualité de la programmation et l'organisation de cet événement,
- aux bénévoles, dont l'implication et l'énergie ont largement contribué au bon déroulement du festival,
- aux partenaires institutionnels et privés, pour leur soutien,
- aux artistes et intervenants, pour la richesse des propositions culturelles,
- ainsi qu'à l'ensemble des services mobilisés et aux habitants pour leur accueil.

Grâce à l'engagement de chacun, cette édition 2026 a été une véritable réussite collective.



RETOURS EN IMAGES

LE VILLAGE DE NOËL



Pour le deuxième hiver consécutif, l'équipe municipale a décidé de maintenir les activités et manifestations autour du village de Noël qui avait remporté un franc succès l'année passée. Des ateliers de confections d'objets décoratifs étaient proposés par l'aapemf (association des parents d'élèves de Machault et Féricy) une bonne partie de l'après midi.

Les Fériciens ont pu également applaudir leurs enfants lors de la représentation de la chorale de l'école sous la direction de Fred Parisot.

Alors que les enfants s'égayaient énergiquement autour du bestiaire sauvage et fantastique d'Eric Brossier, les anciens du village recevaient leurs traditionnels colis remplis de mets délicats.

Toutes les générations ont pu apprécier les histoires drôles et rocambolesques racontées avec passion par l'équipe des conteurs en herbe tout en appréciant les habituelles confiseries et autre chocolat chaud proposés par la mairie.

Une journée conviviale, festive et inter-générationnelle comme on les aime à Féricy.

Merci à tous les bénévoles pour leur investissement. Leur implication a pleinement contribué à la réussite de ce moment chaleureux.



LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL



À l'occasion des vœux du Maire 2026, les élus ont adressé leurs meilleurs vœux à la population, en présence des élus des communes voisines (Machault, Héricy) et de notre député.

Ce moment a permis de saluer l'engagement des agents communaux, dont le travail contribue au bon fonctionnement du service public, avec une attention particulière portée à Chantal Vicéry (nommée au grade de rédacteur), Déborah Breuillé et Kévin Cournut.

Les élus ont également tenu à remercier les élus sortants pour leur investissement, leur engagement au service de la commune : Catherine Fourgoux, Paul Alleyrat, Virginie Garnotel, Paddy Carpenter et Corentin Fontaine : Encore merci !

CONCERT SHORTET

Cette année, l'arrivée de la douceur printanière a coïncidé avec le premier concert de la saison musicale à la salle de la source. C'est le Shortet, une formation acoustique qui a ouvert le bal.

Un quintet instrumental dans la plus pure tradition du jazz avec un saxophone et une trompette pour déployer des thèmes et improviser frénétiquement, soutenu par une rythmique solide et swinguante à souhait.

Le répertoire rendait plus particulièrement hommage aux compositions du génial saxophoniste Wayne Shorter. Le public, nombreux et attentif, fut conquis dès les premières notes de musique.

Le prochain concert à la source aura lieu le **14 Novembre à 17 h** et sera donné par le Duo : "**La balle du chien**".

Guitares et voix se conjuguent autour des textes de Jean-Michel Chevry et d'Aurélien Boutet.

Venez découvrir leur univers très personnel !



LA FÊTE DU VILLAGE

En ce milieu de printemps s'est tenu le traditionnel vide-grenier de la rue de Ferland. Malgré une météo incertaine, une vingtaine d'exposants ont maintenu leur stand pour le plus grand bonheur des chineurs.

Certains étaient déjà à pied d'œuvre dès l'aube pour dénicher quelques trésors oubliés dans les garages et greniers des particuliers.

Ferronnerie, faïence, outils ménagers, friperies, il y en avait pour tous les goûts et souvent pour une somme modique pour peu qu'on se donne le temps d'en négocier le prix. Les visiteurs et exposants ont pu se régaler de crêpes habilement préparées dès potron-minet par les bénévoles de l'association Féricy Culture Loisirs alors que les jeunes ont pu comme à chaque édition s'égayer autour des jeux en bois.

La remise du panier garni a clôturé joyeusement cet événement. Cette année les deux gagnants ex-æquo se sont approchés à 5g près du poids exact des gourmandises proposées et ont dû être départagés par tirage au sort !

Bravo à eux ! Le poids exact était de 13,205kg.



CHASSE AUX OEUFS



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



En ce 8 mai, la commune de Féricy se rassemble pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté. Nous rendons hommage aux soldats tombés au champ d'honneur et à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale. Cette commémoration nous rappelle l'importance de la paix, de la solidarité et du refus de l'oubli. Elle nous invite également à transmettre aux plus jeunes les valeurs de courage et de fraternité. L'équipe municipale remercie l'ensemble des fériciens et fériciennes présents.

Rendez-vous le 25 août 2026 à 18h au Monument situé place du général Patton en hommage aux soldats américains morts pour la libération de la commune.



UNE CENTENAIRE CÉLÉBRÉ À FÉRICY



La commune de Féricy a eu le grand plaisir de célébrer récemment les 100 ans de l'une de ses habitantes, un moment émouvant pour les représentants de la municipalité.

Notre centenaire, Madame Schvartz a franchi ce cap symbolique, et à cette occasion, Monsieur le Maire et le premier adjoint ont pu saluer un parcours de vie riche, jalonné de souvenirs et d'expériences qui témoignent d'un siècle d'histoire.

Atteindre l'âge de 100 ans est un événement rare et précieux. Au fil des échanges, notre doyenne a partagé quelques anecdotes et souvenirs !

AGENDA : ON SORT !

FÉRICY ...

- 13/06 LA NUIT DU CONTE**
Domaine de la Salle
- 20/06 FÊTE DE L'ÉTÉ**
Domaine de la Salle
- 11/07 FÊTE CHAMPÊTRE**
Domaine de la Salle
- 25/08 COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE FÉRICY**
Place du général Patton
- 20/09 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**
Église sainte-Osmanne
- 04/10 FÊTE DE LA POMME & PHOTO DES FÉRICIENS**
Domaine de la Salle
- 14/11 CONCERT DU GROUPE "LA BALLE DU CHIEN"**
Salle de la Source
- 11/12 SPECTACLE "BABA YAGA"**
Domaine de la Salle
- 12/12 VILLAGE DE NOËL**
Domaine de la Salle

CHEZ NOS VOISINS ...

- 20/06 BROCANTE & FÊTE DE LA MUSIQUE**
Machault
- 26/06 THÉÂTRE LA FÊTE DES VOISINS**
à 20h30 - Fontaine le Port

LES FÉRICIENS EXPOSENT...À LA SOURCE !



Une exposition est en cours de préparation sur le thème de la ruralité, l'artisanat, les commerces que le village de Féricy a connu dans le passé.

Si vous avez des vieilles photos, des cartes postales anciennes de Féricy que vous aimeriez partager, nous serions heureux de les remettre en lumière lors de la fête de la pomme.

Contacts :

Alain Levionnois : 06. 99. 46. 71. 10.

J E Flory : sherpa @club-internet.fr



À la Salle de la Source, découvrez l'exposition de **Sarah Goldbart** et ses œuvres autour de la matière et de l'espace.

Rendez-vous le 4 octobre, à la Fête de la Pomme, pour rencontrer l'artiste et découvrir son univers.

Exposition à partir du 19 septembre 2026.

